Mairie d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2026-12

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Convocation du	**01 AVRIL 2026**
Affichage du	**01 AVRIL 2026**

Nombre de membres en exercice	**18**
Nombre de présents	**16**
Nombre de votants	**18**
PROCURATION	**2**

Objet : **TAUX D'IMPOSITION 2026**

L'an deux mil VINGT-SIX, le VINGT-DEUX AVRIL à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages en mairie, sous la présidence de Madame Anne FUSZ, le Maire.

Présents :
Mme FUSZ Anne, M. NABONNE Éric, Mme ALLAIN Geneviève, M. URCOURT Daniel, Mme GOMES DE MACEDO Delphina, M. MAURICE Mickaël, M. FORTE Carlos, Mme SPIRA Julie, M. ROSELLE Régis, M. COESSENT Jean-François, Mme DUCOUDERCQ Juliette, M. HAUVILLER Adrien, Mme SAN MARTIN Géraldine, M. REZZA Thibaut, Mme FERNANDES Martine, M. JEZEQUEL Jérôme. ses Conseillers Municipaux

Absents :
Mme SIX Sylvie, procuration à Mme FUSZ Anne,
Mme NICOLAS Pascale, procuration à Mme SAN MARTIN,

Secrétaire : M. COESSENT Jean-François

VU le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

VU la commission des finances qui s'est tenue le 21 avril 2026,

CONSIDERANT que le Maire et son Conseil Municipal souhaitent maîtriser les impôts des Ercuisiens, ils proposent de ne pas modifier les taux de 2025 pour 2026.

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité

Article 1 : **DECIDER de maintenir les taux d'impositions par rapport à 2025 soit :**

- Taxe foncière (bâti) ..... 50,65 %
- Taxe foncière propriétés non bâtie ..... 68,47 %
- Taxe d'habitation ..... 18,58 %,

Article 2: **CHARGER** Madame Le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale,

Le Maire,
Anne FUSZ

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

Le Maire certifie, en application de l'article L2131-Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Maire,
Anne FUSZ

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355